



Pauline Theis (à gauche), Marianne De Conti Hautclocq (à droite) / Péniche «Le Pierre la Treiche»

## RENCONTRES

Avec Pauline Theis, technicienne Natura 2000, chargée de la gestion du site de la Vallée de la Moselle, et Marianne De Conti, apprentie en appui à la gestion du site Natura 2000 de la Vallée de la Moselle jusqu'en juin 2019.

### En quoi consiste votre travail exactement ?

**Pauline :** « Je suis chargée d'animer et de coordonner les actions des documents de gestion du site Natura 2000. Pour ce faire, nous mettons en œuvre des suivis et inventaires naturalistes, des outils et des actions pédagogiques, la signature de contrats et chartes Natura 2000, de la sensibilisation, de la concertation avec les partenaires et les usagers entre autres.»

**Marianne :** « En appui à Pauline, j'ai des missions très variées, à la fois scientifique et technique (inventaires des espèces sur le terrain...), humaines (sensibilisation d'acteurs, création d'outils de communication), et -bien sûr- administratives (rédaction de cahiers des charges...). »

### Pourquoi avoir choisi de travailler sur Natura 2000 ?

**Pauline :** « Natura 2000 permet d'œuvrer pour le maintien de nos paysages et de la biodiversité sur nos territoires. Ce métier permet de travailler avec nombre de partenaires, institutions et usagers, de sensibiliser et toucher un public large. Il permet aussi de travailler dans l'intérêt général en fédérant les gens autour de projets, surpassant les tensions locales, au bureau et sur le terrain.»

**Marianne :** « Travailler sur un site Natura 2000 implique de mobiliser des personnes, qui doivent s'investir de façon volontaire. Dans l'idée, les personnes sont souvent en faveur de la biodiversité, mais dans les faits sont fortement contraintes, de par leurs métiers, leurs ressources, leurs disponibilités, les lois etc. Comprendre ces personnes et les convaincre demande beaucoup de travail, de temps et d'énergie ; mais c'est aussi ce qui rend le métier passionnant ! »

## DATES À RETENIR

### 2 septembre 2018

Course ludique et sportive « La Caldéniacienne »  
Venez retrouver une trentaine d'animations, dont les artistes de la Cité des paysages, à l'occasion de cette kermesse sportive et surprenante !  
À partir de 10h - Chaudeney-sur-Moselle.  
Infos et réservations : [www.lacaldéniacienne.com](http://www.lacaldéniacienne.com) ou [www.lesportifs.com](http://www.lesportifs.com)

### 15 septembre 2018

Inauguration de la péniche *Le Pierre-la-Treiche*.  
Visite de la péniche à partir de 15h, et une animation proposée par la Cité des paysages (*gratuit*).  
15h - Pierre-La-Treiche  
Infos : 03 83 94 56 60

### 20 septembre 2018

Venez imaginer de façon ludique le futur sentier d'interprétation de la Vallée de la Moselle ! (*gratuit et collation offerte*)  
20h - salle Joseph-Poussot, rue de Viterne, Pierre-la-Treiche

## CONTACTS

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
Service écologie  
48, esplanade Jacques-Baudot  
54035 Nancy Cedex

## RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

**Marianne De Conti Hautclocq** - 03 83 94 56 60  
[mdecontihautclocq@departement54.fr](mailto:mdecontihautclocq@departement54.fr)  
**Pauline Theis** - 03 83 94 56 52  
[ptheis@departement54.fr](mailto:ptheis@departement54.fr)

IMPRIMERIE PAO CD54 DIRCOM M. GOURBILLON - Photo couverture © M. Grosjean-CD54 - Imprimerie conseil départemental 54 - Juillet 2018



« La Vallée de la Moselle, c'est une biodiversité belle mais fragile... tellement fragile qu'elle est protégée à double titre, en tant qu'Espace naturel sensible (protection départementale), et en tant que site Natura 2000 (protection européenne). Ces statuts de protection préservent l'intégrité des milieux naturels pour protéger les espèces qu'elles abritent. »

**Audrey Normand**  
Vice-présidente déléguée à l'agriculture et à l'environnement

# LETTRE D'INFORMATION - JUILLET 2018 SITE NATURA 2000 DE LA VALLÉE DE LA MOSELLE



ENVIRONNEMENT

# LA VALLÉE DE LA MOSELLE

## DU FOND DE MONVAUX AU VALLON DE LA DEUILLE

En cette année 2018, la préservation de ce milieu passe par diverses actions. En premier lieu, réussir à convaincre les propriétaires et gestionnaires d'adhérer à la Charte Natura 2000, pour préserver les milieux les plus vulnérables et si nécessaire, faire signer des contrats Natura 2000. Ensuite, élaborer de manière constructive et participative un sentier d'interprétation le long de la Moselle, pour mettre en valeur les richesses locales et enfin, réaliser deux inventaires naturalistes (une sur les libellules, et une seconde sur la végétation, dont les espèces invasives).

Protéger un site, ce n'est donc pas le mettre sous cloche, mais permettre au plus grand nombre d'être acteur de sa citoyenneté en contribuant à sa préservation par différents moyens.

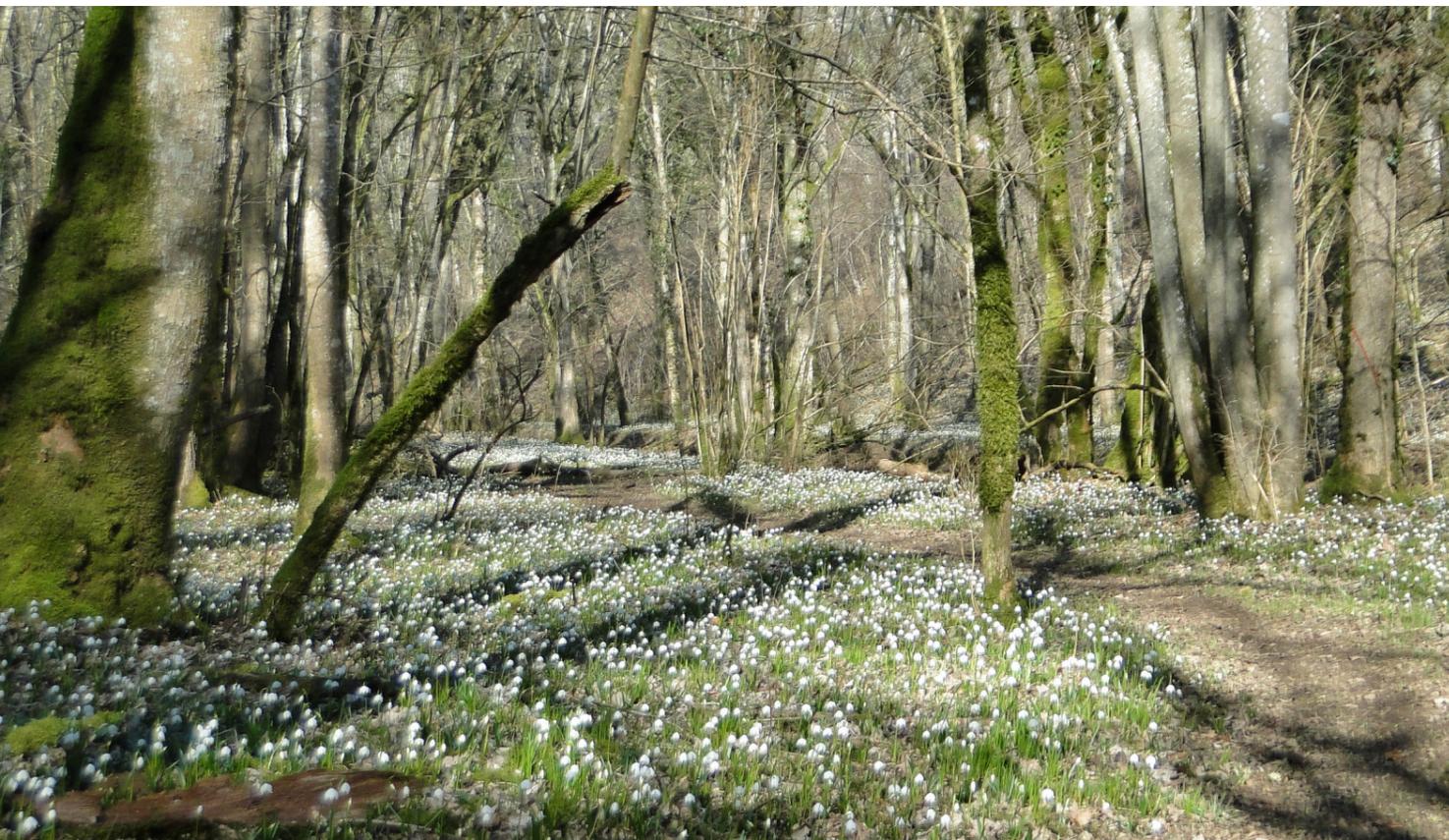
### 3... 2... 1... IMAGINEZ !

Venez concevoir un itinéraire de promenade artistique pour exalter la beauté de la Moselle !

**Le 20 septembre 2018** se tiendra la première rencontre qui donnera naissance au futur sentier d'interprétation de la Vallée de la Moselle. Au fil des différentes rencontres organisées, vous pourrez donner libre cours à votre fantaisie pour tracer un parcours ludique, ponctué d'œuvres esthétiques, mettant en avant l'histoire, les légendes, la culture et la nature présente au fil des siècles sur le bord de la Moselle.

*Rendez-vous le 20 septembre à 20h, salle Joseph-Poussot, rue de Viterne, 54200 Pierre-la-Treiche. Gratuit et collation offerte !*

Sentier pédestre dans l'Arot



### RÉCOMPENSÉ POUR PROTÉGER LA NATURE CHEZ VOUS, C'EST POSSIBLE !

Que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez facilement protéger la biodiversité située sur votre parcelle de terrain, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

#### La Charte Natura 2000 est là pour vous accompagner.

Pour vous aider à préserver les espèces sauvages, parfois menacées d'extinction, un document appelé « Charte Natura 2000 » a été conçu et peut vous guider dans vos pratiques. Il vous donne des conseils pour l'entretien de vos parcelles, en vue de protéger les espèces potentiellement présentes.

Les personnes éligibles\* peuvent aussi signer la Charte afin de conclure officiellement leur accord avec les recommandations qui y sont proposées.

Elles bénéficient ainsi, sous certaines conditions, **d'exonérations et de déductions fiscales :**

- exonération de la taxe qui est à payer en cas de vente/don de votre bien (appelée « droits de mutation »),
- exonération pendant 5 ans de l'impôt foncier concernant les terrains nus / à bâtir (appelé TFPNB),
- les charges des propriétés rurales (c'est-à-dire les terrains non bâtis, exploitations agricoles, étangs...) sont déduites de votre revenu net imposable,
- dispense d'étude d'impact environnemental, obligatoire et payante pour tous gros travaux réalisés dans le périmètre de protection Natura 2000.

Pour connaître votre éligibilité ou pour recevoir la Charte : voir contact et renseignements.

\* selon le lieu où vous vous trouvez

## ZOOM SUR

### LA CORDULIE À CORPS FIN, UNE LIBELLULE MÉRIDIONALE

#### Le Sud arrive-t-il jusqu'en Lorraine ?

Normalement présente dans le sud de la France, une libellule protégée nommée *cordulie à corps fin* est arrivée sur les terres Lorraine depuis 2001. Parmi les rares endroits où elle se trouve actuellement, la rivière de la Moselle en fait partie ! C'est un signe parmi d'autres que le réchauffement climatique n'est pas une plaisanterie...

### PROTÉGER LA NATURE CHEZ VOUS PAR LE BIAIS DES « CONTRATS NATURA 2000 » !

Avec un engagement plus fort que la Charte Natura 2000, le « Contrat Natura 2000 » permet d'être indemnisé.

Pour protéger les zones les plus sensibles, le conseil départemental rencontrera les acteurs (communes, associations de loisirs et de tourisme...) dès juin 2018 pour leur proposer de réaliser des travaux ou aménagements spécifiques en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre de « Contrats Natura 2000 », documents qui précisent les modalités des interventions, **les personnes signataires peuvent être indemnisées pour les frais engagés, en recevant une compensation financière de la part de l'État.**

© A. Schmidt-CD54

Cordulie à corps fin

